

Commune de MONTSEVEROUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRIVE LE :

25 SEP. 2012

OFFICE NATIONAL DES FORETS

L'an DEUX MIL DOUZE

ONZE SEPTEMBRE à 20 H 00,

Le Conseil municipal de la commune de MONTSEVEROUX

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de M. Marc BONNET, Maire

Date de convocation : 20/08/ 2012

Présents : MM. Marc BONNET, BREDY Gérard, Mme FANJAT Thérèse, MM VALLET Raymond, MAUGICE Etienne, CARRAS Stéphane, , CLECHET Bernard, Mmes BISSARDON Agnès ,SECCO Annie , MAREAU Yannick , MM. SANCHEZ Raoul, MERCHAT Guy, ALLEC Alain.

Absents excusés : M. DEZARNAUD Stéphane

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Pouvoir de vote : 0

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Objet :

forêt communale « les Blaches »
aménagement/ ONF

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

17 SEP. 2012

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de révision d'aménagement de la forêt communale *des Blaches* sur la commune de Montseveroux. Ce nouvel aménagement, établi par l'Office National des Forêts, sera applicable pour la période 2013-2032.

Après analyse de l'état de la forêt, les objectifs à lui assigner ont été présentés et arrêtés en concertation avec la commune. Un programme d'actions a été dressé.

L'année de passage en coupe et les règles de gestion sont définies pour la période d'application de l'aménagement. Les travaux susceptibles d'être réalisés sont mentionnés à titre indicatif, ainsi qu'un bilan financier prévisionnel annuel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la révision d'aménagement de la forêt communale de Montseveroux, et le programme d'actions associé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Fait à Montseveroux le 13 septembre 2012

Le Maire
Marc BONNET

